

Un théologien et un préfet de police *se penchent* SUR LE MYSTÈRE DES SOUCOUPES

Tandis que soucoupes ou cigares sont aperçus à Metz, Hyères, Dieppe, Saint-Malo, Rome, Turin, Messine et autres villes privilégiées, dans les conditions que tout le monde connaît, en théologien allemand, le préfet de police de Vienne et un professeur italien ont donné leur avis sur ce phénomène permanent.

M. Philip Dessauer, théologien allemand, écrit, à ce propos, dans un magazine catholique : « Quel-

qu'il arrive, ne tirez pas sur les pilotes des soucoupes volantes ! » Et il met en garde les observateurs sceptiques qui « pourraient déclencher la panique » car, ajoute-t-il, « ces engins se posent probablement sur la terre » et « les gouvernements ont le devoir de préparer leurs peuples à une telle rencontre ».

M. Dessauer continue : « Peut-être y a-t-il des raisons techniques qui empêchent les « planétides » (ainsi appelle-t-il les hommes des soucoupes) d'entrer en contact avec nous ? De toute façon, ils ne peuvent venir que de Mars ou de Vénus ».

Le professeur Dessauer pense qu'il s'agit de créations pensantes qui ont atteint un haut niveau technique, mais sont mortels à en juger par leur prudence. Ils n'ont pas tort, estime-t-il, vu la façon, dont nous menons nos affaires sur la terre !

Il est possible, ajoute M. Dessauer, que les « planétides » sont à la recherche de la révélation et qu'un ange les a avertis que le salut a été apporté à la terre. Cette théorie, continue-t-il, expliquerait leur répugnance à atterrir : parce que personne ne peut croire que des êtres ayant reçu la grâce du salut se conduisent d'une manière aussi absurde ».

De son côté, le professeur Antonio Eula, de l'Université de Rome a déclaré que « des êtres semblables à nous ne peuvent exister sur les planètes actuellement connues ». « S'il s'agit d'un secret militaire de nature technique, a-t-il ajouté, il ne peut être indéfiniment préservé ».

M. Holambek, préfet de police de Vienne a ordonné à ses agents d'établir un rapport sur toutes les histoires de soucoupes volantes. Tandis que M. René Dejean, député de l'Ariège, a adressé à M. le président du Conseil une question écrite, commandant notamment « s'il existe un service d'étude sur la nature et l'origine desdits engins, et les renseignements recueillis permettent d'établir l'hypothèse d'engins pilotes inconnus ou d'attribuer la production de ces engins à l'industrie d'un état étranger et en ce dernier cas, si les accords internationaux ont déjà permis des consultations relatives à l'utilisation de tels engins dans un conflit éventuel », dont acte.